

Image not found or type unknown



Demande de casier judiciaire bulletin n2

Par **franck G**, le **02/01/2008** à **15:19**

bonjourrnje me vois dans l'obligation de faire une demande de bulletin n2 pour faire connaître mon chien à la gendarmerie mais je ne sais pas où chercher ils me disent sur internet mais je ne trouve pas je trouve toujours le n3.rnsi quelqu'un connaît un site où je peux me le procurer ça serait gentil.rnmerci

Par **Adam Kadamon**, le **02/01/2008** à **23:09**

Bonsoir, rn rn Vous ne pouvez pas demander vous-même ce document. C'est à l'administration ou à l'organisme bénéficiaire de transmettre la demande de bulletin n°2 directement au Casier judiciaire national.rn rn Cordialement.